

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été créée conformément aux exigences de : Canada SIMDUT 2015 qui comprend la Loi sur les Produits Dangereux (LPD) modifiée et le Règlement sur les Produits Dangereux (RPD)

Date d'émission 07-sept.-2022 Date de révision 10-juil.-2023 Numéro de révision 1.01

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit FBN Pinox

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit PMRA Reg. No.: 34783

Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière

d'utilisation

Utilisation recommandée Herbicide

Restrictions d'utilisation Utiliser uniquement comme indiqué sur l'étiquette du produit

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fournisseur

Farmers Business Network Canada, Inc. 120D 1st Street SW Box 5607 High River, Alberta T1V 1M7 1-844-200-FARM (3276)

Courriel regulatory@farmersbusinessnetwork.com

Numéro de téléphone à composer en

cas d'urgence

Numéro de téléphone en cas

d'urgence

No de téléphone de Chemtrec :+1 703 527-3887 (International) ou 1 800 424-9300

(Amérique du Nord)

Urgences sanitaires 24/7: appelez le 800 858-7378 (National Pesticide Information Center -

centre national d'information sur les pesticides)

2. Identification des dangers

Classification

Liquides inflammables	Catégorie 4
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1A
Cancérogénicité	Catégorie 1B
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2
Danger par aspiration	Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Danger

Mentions de danger

Liquide combustible

Provoque une irritation cutanée

Provoque une sévère irritation des yeux

Peut provoquer une allergie cutanée

Peut provoquer le cancer

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires



Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs et aérosols.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin

Ingestion

EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

NE PAS faire vomir

Incendie

En cas d'incendie: Utiliser une poudre extinctrice, du CO2, une pulvérisation d'eau ou mousse ordinaire pour l'extinction

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée

Autres renseignements

Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut être nocif par contact cutané. Peut être nocif par inhalation. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme. Très toxiques pour les organismes aquatiques.

3. Composition/information sur les ingrédients

Substance

Non applicable.

<u>Mélange</u>

Nom chimique	No. CAS	% en poids	vertu de la Loi sur le contrôle des	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
			renseignements relatifs aux matières	
			dangereuses (no	
			d'enregistrement LCRMD)	
O Méthod O A nantonadial	407.44.5	20 20	LCKWD)	
2-Méthyl-2,4-pentanediol	107-41-5	20 - 30	-	
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	64742-94-5	10 - 20	-	
Pinoxaden	243973-20-8	5 - 10	-	
Cloquintocet-mexyl	99607-70-2	1 - 5	-	
Naphtalène	91-20-3	1 - 5	-	
Acide benzènesulfonique, dérivés de 4-C10 à	84989-14-0	0.5 - < 1	-	
C13-sec-alkyle, sels de calcium				
Alcool isobutylique	78-83-1	0.1 - 0.5	-	

4. Premiers soins

Conseils généraux

Description des premiers soins

Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin. Une consultation médicale immédiate est requise.

Inhalation

L'aspiration dans les poumons peut produire de graves lésions pulmonaires. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus. Obtenir immédiatement des soins médicaux. Déplacer à l'air frais. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche. En cas de respiration difficile, (un personnel formé devra) administrer de l'oxygène. Consulter immédiatement un médecin. Un œdème pulmonaire retardé peut se produire.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la partie touchée. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.

Contact avec la peau

Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Peut provoquer une allergie cutanée. En cas d'irritation de la peau ou de réactions allergiques, consulter un médecin.

Ingestion

DANGER D'ASPIRATION PAR INGESTION - PEUT PÉNÉTRER DANS LES POUMONS ET CAUSER DES LÉSIONS. NE PAS faire vomir. En cas de vomissements spontanés, garder la tête plus basse que les hanches pour empêcher une aspiration. Rincer la bouche. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Consulter

immédiatement un médecin.

Équipement de protection premiers soins

Éliminer toutes les sources d'inflammation. S'assurer que le personnel médical est individuelle pour les intervenants en conscient du (des) produit(s) en cause, qu'il prend des mesures pour se protéger et qu'il empêche la progression de la contamination. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Difficulté à respirer. Toux ou respiration

Date de révision: 10-juil.-2023 **FBN Pinox**

sifflante. Vertiges. Peut causer une rougeur et un larmoiement des yeux. Sensation de

brûlure.

Effets d'une exposition Aucun renseignement disponible.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins

Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter en fonction des symptômes. En raison du danger d'aspiration, il ne faut pas faire vomir ou effectuer un lavage gastrique à moins que le risque ne soit justifié par la présence d'autres substances

toxiques.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Poudre chimique sèche, CO2, eau pulvérisée ou mousse régulière.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Dangers particuliers associés au

produit chimique

Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. En cas d'incendie, refroidir les réservoirs avec une pulvérisation d'eau. Le produit est ou contient un sensibilisant. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité au choc Sensibilité à la décharge électrostatique

Aucun. Oui.

Équipements de protection spéciauxLes pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention et précautions spéciales pour les

complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

pompiers

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Utiliser l'équipement de protection

individuelle requis. Consulter la section 8 pour plus de renseignements. Éviter

l'accumulation de charges électrostatiques. Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation

adéquate. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux,

déversements/fuites.

Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8. **Autres renseignements**

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Si sans risque, arrêter la fuite. Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé. Endiguer

loin à l'avant du déversement liquide pour une élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Endiguer. Absorber avec une matière

absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention

sécuritaire

Utiliser de l'équipement de protection individuelle. Ne pas respirer les vapeurs ou la bruine. Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres

sources d'inflammation. Défense de fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser avec une ventilation locale. Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation (c.-a-d., veilleuses, moteurs électriques et électricité statique). Conserver dans des contenants correctement étiquetés. Stocker conformément à la réglementation nationale particulière. Entreposer conformément à la réglementation locale. Garder sous clef. Conserver hors de la portée des enfants. Stocker à l'écart des autres matières.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario	Québec
2-Méthyl-2,4-pentanediol 107-41-5	Ceiling: 25 ppm Ceiling: 121 mg/m ³	Ceiling: 25 ppm	TWA: 25 ppm STEL: 50 ppm STEL: 10 mg/m³	Ceiling: 25 ppm Ceiling: 121 mg/m ³
Naphtalène 91-20-3	TWA: 10 ppm TWA: 52 mg/m³ STEL: 15 ppm STEL: 79 mg/m³ Skin	TWA: 10 ppm Skin	TWA: 10 ppm Skin	TWA: 10 ppm Skin
Alcool isobutylique 78-83-1	TWA: 50 ppm TWA: 152 mg/m ³	TWA: 50 ppm	TWA: 50 ppm	TWA: 50 ppm TWA: 152 mg/m ³

Nom chimique	Manitoba	Nouveau-Brunswick	Terre-Neuve-et-Labrad	Nouvelle-Écosse
			or	
2-Méthyl-2,4-pentanediol	TWA: 25 ppm	Ceiling: 25 ppm	TWA: 25 ppm	TWA: 25 ppm
	STEL: 50 ppm		STEL: 50 ppm	STEL: 50 ppm
	STEL: 10 mg/m ³		STEL: 10 mg/m ³	STEL: 10 mg/m ³
Naphtalène	TWA: 10 ppm	TWA: 10 ppm	TWA: 10 ppm	TWA: 10 ppm
	Skin	Skin	Skin	Skin
Alcool isobutylique	TWA: 50 ppm	TWA: 50 ppm	TWA: 50 ppm	TWA: 50 ppm

Nom chimique	Nunavut	Île-du-Prince-Édouard	Saskatchewan	Yukon
2-Méthyl-2,4-pentanediol	Ceiling: 25 ppm	TWA: 25 ppm STEL: 50 ppm STEL: 10 mg/m³	Ceiling: 25 ppm	
Naphtalène	TWA: 10 ppm STEL: 15 ppm Skin	TWA: 10 ppm	TWA: 10 ppm STEL: 15 ppm Skin	TWA: 10 ppm TWA: 50 mg/m³ STEL: 15 ppm STEL: 75 mg/m³
Alcool isobutylique	TWA: 50 ppm STEL: 60 ppm	TWA: 50 ppm	TWA: 50 ppm STEL: 60 ppm	TWA: 50 ppm TWA: 150 mg/m³ STEL: 75 ppm STEL: 225 mg/m³

Contrôles techniques appropriés

Douches Mesures d'ingénierie

Douches oculaires Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Lunettes de protection à fermeture étanche. Protection des yeux/du visage

Protection des mains Porter des gants appropriés. Gants imperméables.

Porter un vêtement de protection approprié. Vêtement à manches longues. Protection de la peau et du corps

Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En **Protection respiratoire**

cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une

évacuation peuvent se révéler nécessaires.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Les autorités locales doivent être avisées si des déversements importants ne peuvent pas être contenus. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Tenir à l'écart des drains, des égouts, des fossés et des cours d'eau.

Considérations générales sur

l'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettover régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État physique Liquide Couleur Jaune clair Odeur Caractéristique

Seuil olfactif Aucun renseignement disponible

Remarques • Méthode Propriété Valeurs

4.46 @ 25 °C Ha Aucune donnée disponible

Point de fusion / point de

congélation

Point initial d'ébullition et plage

d'ébullition

Point d'éclair 70 °C / 158 °F

Taux d'évaporation Aucune donnée disponible Inflammabilité Aucune donnée disponible

Limites d'inflammabilité dans l'air Limite supérieure d'inflammabilité Aucune donnée disponible

ou d'explosivité

Limite inférieure d'inflammabilité Aucune donnée disponible

ou d'explosivité Pression de vapeur Densité de vapeur relative Densité relative

Solubilité dans l'eau

Aucune donnée disponible Solubilité dans d'autres solvants Aucune donnée disponible

Coefficient de partage

Température d'auto-inflammation Température de décomposition

Viscosité cinématique

Viscosité dynamique 12.5 - 13.4 mPa s @40°C

Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible

Autres renseignements

Propriétés explosives Aucun.
Propriétés comburantes Aucun.

Point de ramollissementAucun renseignement disponibleMasse moléculaireAucun renseignement disponibleTeneur en COVAucun renseignement disponible

Masse volumique du liquide 1.03 g/mL @ 20°C

Masse volumique apparente Aucun renseignement disponible

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique Stable dans des conditions normales.

Risques de réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter Chaleur, flammes et étincelles.

Matières incompatibles Acides forts, Bases fortes, Agents oxydants forts.

Produits de décomposition

dangereux

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. Données toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Inhalation Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

L'aspiration dans les poumons peut produire de graves lésions pulmonaires. Peut causer un cedème pulmonaire. L'œdème pulmonaire peut être mortel. Peut causer une irritation des

voies respiratoires. Peut être nocif par inhalation.

Contact avec les yeux Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut

causer une irritation. Provoque une sévère irritation des yeux. (sur la base des composants). Peut causer une rougeur, une démangeaison et une douleur.

Contact avec la peau Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Aucune donnée de test

spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Un contact répété ou prolongé avec la peau peut causer des réactions allergiques chez les personnes sensibles. (sur la base des composants). L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de

la peau. Provoque une irritation cutanée.

Ingestion Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Potentiel pour une aspiration en cas d'ingestion. Peut causer des lésions aux poumons en cas d'ingestion. L'aspiration peut causer un œdème pulmonaire et une pneumonite. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Une ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et la diarrhée.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Difficulté à respirer. Toux ou respiration

sifflante. Vertiges. Rougeurs. Peut causer une rougeur et un larmoiement des yeux.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de la toxicité

Renseignements sur les

composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
2-Méthyl-2,4-pentanediol 107-41-5	= 3700 mg/kg (Rat)	= 12300 mg/kg (Rabbit)	-
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole) 64742-94-5	> 5000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	> 4688 mg/m ³ (Vapor) 4h
Pinoxaden 243973-20-8	> 5000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rat)	= 5.22 mg/L (Rat)4 h
Cloquintocet-mexyl 99607-70-2	-	> 2000 mg/kg (Rat)	> 935 mg/m³ (Rat)4 h
Naphtalène 91-20-3	= 1110 mg/kg (Rat)	= 1120 mg/kg (Rabbit)	> 0.4 mg/L (Rat)4 h
Alcool isobutylique 78-83-1	= 2460 mg/kg (Rat)	= 3400 mg/kg (Rabbit)	> 18.18 mg/L (Rat)6 h

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Provoque une

irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

oculaire

Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Provoque une

sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité Contient un carcinogène connu ou suspecté. Classification fondée sur les données

disponibles pour les ingrédients. Peut provoquer le cancer.

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

	Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
	Naphtalène	A3	Group 2B	Reasonably Anticipated	X
l	91-20-3				

Légende

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A3 - cancérogène chez l'animal

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'homme

NTP (programme national de toxicologie)

Raisonnablement prévu - raisonnablement prévu comme un cancérogène pour l'homme

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

Toxicité pour la reproduction C

Contient un agent toxique pour la reproduction connu ou suspecté. Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition répétéeAucun renseignement disponible.

Effets sur les organes cibles Foie. Rein. Appareil respiratoire. Yeux. Peau. Système nerveux central. Sang.

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

12. Données écologiques

Écotoxicité Très toxiques pour les organismes aquatiques. Toxique pour les organismes aquatiques,

entraîne des effets à long terme.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
2-Méthyl-2,4-pentanediol 107-41-5	-	LC50: 10500 - 11000mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =10000mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: =8690mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =10700mg/L (96h, Pimephales promelas)	-	EC50: 2700 - 3700mg/L (48h, Daphnia magna)
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole) 64742-94-5	-	LC50: =19mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =2.34mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: =1740mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: =45mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =41mg/L (96h, Pimephales promelas)	-	EC50: =0.95mg/L (48h, Daphnia magna)
Naphtalène 91-20-3	-	LC50: 5.74 - 6.44mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =1.6mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: 0.91 - 2.82mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: =1.99mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =31.0265mg/L (96h, Lepomis macrochirus)	-	LC50: =2.16mg/L (48h, Daphnia magna) EC50: =1.96mg/L (48h, Daphnia magna) EC50: 1.09 - 3.4mg/L (48h, Daphnia magna)
Alcool isobutylique 78-83-1	-	LC50: =375mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: 1370 - 1670mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: 1480 - 1730mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: 1120 - 1520mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss)	-	EC50: =1300mg/L (48h, Daphnia magna) EC50: 1070 - 1933mg/L (48h, Daphnia magna)

Persistance et dégradation Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Renseignements sur les

composants

Nom chimique	Coefficient de partage
2-Méthyl-2,4-pentanediol 107-41-5	0.14
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole) 64742-94-5	6.5
Cloquintocet-mexyl 99607-70-2	5.24
Naphtalène 91-20-3	3.4
Acide benzènesulfonique, dérivés de 4-C10 à C13-sec-alkyle, sels de calcium 84989-14-0	6
Alcool isobutylique 78-83-1	1

Mobilité Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus/produits

inutilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la

réglementation environnementale.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. Informations relatives au transport

TMD Non réglementé / Non dangereux

> L'expédition par voie terrestre par voie routière ou ferroviaire n'est pas réglementée comme une marchandise dangereuse tant que l'emballage respecte toutes les exigences du TMD.

*Aucune marque, étiquette, pancarte ou document d'expédition ne s'applique selon TMD 1.45.1, mais peut être utilisé pour faciliter le transport multimodal impliquant l'OACI (IATA) ou l'OMI

IATA Non réglementé pour les quantités inférieures à 5 litres par récipient individuel. Voir IATA

SP A197 UN3082

Numéro UN ou numéro

d'identification

Désignation officielle de

transport de l'ONU

Classe (s) de danger relatives

au transport

Groupe d'emballage

Nom technique de l'IATA Désignation

Solvant naphta (pétrole), aromatique lourd, pinoxaden

UN3082, Matières dangereuses du point de vue de l'environnement, liquides, n.s.a.

Matières dangereuses du point de vue de l'environnement, liquides, n.s.a.

(Solvant naphta (pétrole), aromatique lourd, pinoxaden), 9, III

Dispositions particulières A97, A158, A197

Code ERG 9

IMDG Non réglementé pour les quantités inférieures à 5 litres par récipient individuel. Voir IMDG

2.10.2.7

Numéro UN ou numéro UN3082

d'identification

Désignation officielle de MATIÈRES DANGEREUSES DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDES,

transport de l'ONU N.S.A. Classe (s) de danger relatives 9

au transport

Groupe d'emballage

Nom technique de l'IMDG Solvant naphta (pétrole), aromatique lourd, pinoxaden

Polluant marin

Polluant marin Solvant naphta (pétrole), aromatique lourd, pinoxaden

Désignation UN3082, MATIÈRES DANGEREUSES DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT,

LIQUIDES, N.S.A. (Solvant naphta (pétrole), aromatique lourd, pinoxaden), 9, III, Polluant

marin

Dispositions particulières 274, 335, 969 EmS-N° F-A. S-F

15. Informations sur la règlementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire

16. Autres informations

NFPA Risques pour la santé 2Inflammabilité 2 Instabilité 0 Dangers particuliers - Risques pour la santé 2Inflammabilité 2 Dangers physiques 0 Protection individuelle X

Légende Étoile des risques chroniques *= Danger chronique pour la santé

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

TWA TWA (moyenne pondérée dans le temps) STEL STEL (Limite d'exposition de courte durée)

Valeur plafond Valeur limite maximale * Désignation de la peau

Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

Base de données ChemView de l'Environnemental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis

Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA)

EPA (Agence de protection de l'environnement)

Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)

Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)

Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données de substance dangereuses

Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)

Classification SGH - Japon

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)

National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)

NTP (programme national de toxicologie aux États-Unis)

Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)

Publications du programme Environnement, santé et sécurité de l'Organisation de coopération et de développement économique Publications sur les substances chimiques produites en grandes quantités de l'Organisation de coopération et de développement économique

Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économique Organisation mondiale de la Santé

Date d'émission 07-sept.-2022

Date de révision 10-juil.-2023

Note de révision Sections de la FS mises à jour; 1.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique